



**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

La greffière informe l'Assemblée de l'absence inévitable de la présidente et invite le président adjoint à prendre place sur le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint occupe le fauteuil à 13 h 30.

---

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act.*

(M. GERRARD)

---

Le président adjoint dépose le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, lequel réunit les rapports annuels concernant la *Loi électorale* et la *Loi sur le financement des élections* et traitant notamment de la tenue d'élections partielles dans les circonscriptions de Fort Whyte, de Thompson et de Kirkfield Park.

(Document parlementaire n° 70)

---

M. le *ministre KHAN, ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine polonais.

M<sup>me</sup> LATHLIN et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre REYES*, U. ASAGWARA ainsi que MM. EICHLER, SALA et MARTIN font des déclarations de député.

---

Après la période des questions orales, M. LAMONT soulève une question de privilège et allègue que le 11 mai 2023, dans l'enceinte de l'Assemblée, le leader du gouvernement à l'Assemblée et le député d'Elmwood ont tenté de l'intimider en disant à une personne qui siège ici qu'il s'exposerait à des représailles s'il continuait à poser des questions à l'Assemblée sur des sujets et des politiques touchant les allocations des députés et ce qu'elles permettent d'acheter. Le député affirme que le fait qu'on lui dise qu'il ne devrait pas poser de questions à l'Assemblée constitue de prime abord une violation de son privilège et de sa liberté d'expression en tant que député. Il termine son intervention et propose que l'on demande aux députés d'Elmwood et de Steinbach de présenter des excuses à l'Assemblée pour la violation de son privilège et qu'un comité multipartite soit saisi de la question sans délai.

M. le *ministre* GOERTZEN et N. FONTAINE interviennent. Le président adjoint informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer avec les municipalités afin de créer un programme incitatif provincial — notamment sous la forme d'un remboursement de taxe — qui encouragerait les particuliers et les chefs d'entreprise à acheter des systèmes de sécurité homologués.

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à prendre des mesures pour mettre en place dans les écoles publiques des programmes bilingues anglais-pendjabi semblables aux autres programmes bilingues qui existent déjà et pour enseigner le pendjabi à d'autres niveaux dans le système scolaire manitobain.

---

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière) propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière), M<sup>me</sup> NAYLOR et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi de 2023 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2023* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. SANDHU et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi corrective de 2023/The Minor Amendments and Corrections Act, 2023* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi/The Court of King's Bench Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur les délais de prescription et la Loi sur les officiers publics/The Limitations Amendment and Public Officers Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police/The Police Services Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose, au nom de M. le *ministre* TEITSMA, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 38 — *Loi modifiant la Loi sur le privilège du constructeur (paiement rapide)/The Builders' Liens Amendment Act (Prompt Payment)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. SANDHU et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

La séance est levée à 16 h 55 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président adjoint,

Andrew Micklefield